



Argumentaire sur l'initiative pour une eau potable propre et l'initiative pour l'interdiction des pesticides de synthèse

Moins de produits locaux, des hausses de prix

L'initiative sur l'eau potable et celle interdisant les pesticides sont extrêmes. Le Conseil fédéral et le Parlement les ont toutes deux rejetées clairement, sans contre-projet. Selon le Conseil fédéral, il n'est pas possible aujourd'hui de renoncer complètement aux produits phytosanitaires, que ce soit dans la production intégrée ou biologique. La Confédération mise, par contre, sur son plan d'action Produits phytosanitaires. Celui-ci entend réduire les risques de moitié et promouvoir des alternatives aux produits phytosanitaires chimiques. Ce plan d'action est entré en vigueur en septembre 2017. Trois ans plus tard, en septembre 2020¹, 21 mesures concrètes avaient déjà été introduites sur les 51 prévues. Des travaux préparatoires sont aussi en cours pour 30 autres mesures.

Ces deux initiatives sont combattues par les milieux agricoles, l'économie, les chercheurs, les jardiniers et paysagistes ainsi que par des consommateurs.

Initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

Cette initiative propose d'interdire les produits phytosanitaires de synthèse dans la production agricole, la transformation des productions agricoles et l'entretien du territoire. Elle interdit également l'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires contenant des produits phytosanitaires de synthèse ou pour la production desquelles de tels produits ont été utilisés. Les achats privés à l'étranger ou le tourisme d'achat restent autorisés.

En cas d'acceptation de cette initiative, certains rayons des magasins resteraient vides : en effet, la production agricole locale s'effondrerait, les importations ne seraient plus guère possibles ou se renchériraient massivement. Cette initiative menace la production agricole locale en Suisse (conventionnelle et biologique), renchérit les achats et les coûts de production pour de nombreuses PME, entrave les activités de l'industrie de transformation (les activités liées au chocolat et au café, par exemple) et grèverait sensiblement le budget des consommateurs. L'interdiction totale des pesticides de synthèse s'applique aussi aux biocides. Ceux-ci sont utilisés comme agents nettoyants et désinfectants tant dans l'agriculture (pour nettoyer des machines de traite, par exemple) que dans l'industrie agroalimentaire (pour lutter contre les parasites et désinfecter les processus de production, par exemple). À cela s'ajoute qu'interdire les pesticides de synthèse revient à interdire l'innovation. Les produits existants ne pourraient plus être améliorés. L'expérience montre que les interdictions technologiques entraînent un exode de la recherche concernée et sont donc dommageables pour l'innovation suisse. La nature radicale de cette initiative ressort également de ses modalités de mise en œuvre. Elle entrerait en vigueur immédiatement ; le Conseil fédéral aurait la possibilité d'en assouplir les dispositions uniquement en cas d'urgence et pendant une période de transition.

¹ Rapport annuel sur la mise en œuvre du plan d'action Produits phytosanitaires (en allemand) :

<https://www.blw.admin.ch/dam/blw/de/dokumente/Nachhaltige%20Produktion/Pflanzenschutz/AktionsplanPflanzenschutzmittel/aktionsplan.pdf.download.pdf/Jahresbericht%20Umsetzung%20Aktionsplan%20Pflanzenschutzmittel%20Stand%20September%202020.pdf>

Initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » (initiative pour une eau potable propre)

L'initiative sur l'eau potable demande que les exploitations agricoles reçoivent des paiements directs à condition (1) de produire sans pesticides, (2) de nourrir leurs animaux avec des aliments issus de l'exploitation, c'est-à-dire sans en acheter, et (3) de ne pas utiliser des antibiotiques à titre prophylactique. Elle prévoit aussi que (4) la Confédération soutienne financièrement la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles pour autant que ces mesures contribuent à une agriculture sans produits phytosanitaires.

L'initiative sur l'eau potable pèserait elle aussi sur la production agricole locale en Suisse et renchérirait les produits suisses. En cas d'acceptation, le volume des importations augmenterait fortement. L'initiative affecterait à la fois les modes de production conventionnel et biologique et menacerait la sécurité alimentaire, car des biocides sont utilisés pour désinfecter les étables et assurer l'hygiène. Par ailleurs, elle restreindrait considérablement la recherche. Elle prévoit en effet que les fonds publics ne bénéficient plus qu'à la production libre de pesticides. Or l'interdiction d'innover entraverait le développement de produits phytosanitaires et de biocides (agents nettoyants et désinfectants) pour l'agriculture.

2 x NON à des initiatives agricoles extrêmes

La Confédération et les producteurs font déjà beaucoup pour protéger l'environnement, la qualité de l'eau et les personnes. Ces initiatives sont trop extrêmes et auraient de graves conséquences car elles affaiblissent la production et la transformation des produits agricoles en Suisse. Les prix des produits locaux augmenteraient, la qualité baisserait et l'innovation serait entravée.

Voici pourquoi il faut refuser ces initiatives:

▪ **NON à moins de produits suisses**

Sans les produits phytosanitaires, l'offre de produits locaux diminuerait massivement. Les produits suisses qui disparaîtraient seraient remplacés par des importations ou par le tourisme d'achat. Dès lors, la dépendance de la Suisse à l'égard de l'étranger s'accroîtrait. En cas d'acceptation de ces initiatives, une menace existentielle planerait sur un grand nombre de fermes et de transformateurs de denrées alimentaires suisses. La qualité et la sécurité des produits agricoles serait mise à mal. Et ce, dans les filières conventionnelles et biologiques.

▪ **NON à une hausse des prix**

Qui dit baisse de l'offre dit hausse des prix pour les produits locaux. Or ces hausses toucheraient particulièrement les PME, la classe moyenne et les personnes socialement défavorisées. La baisse de qualité des produits locaux favoriserait le gaspillage alimentaire. En effet, des produits de moindre qualité ont tendance à se conserver moins longtemps, mais aussi à ne pas correspondre aux attentes des consommateurs. La sécurité des aliments serait menacée par une restriction de l'utilisation de produits nettoyants et désinfectants lors de la production et de la transformation de denrées alimentaires.

▪ **NON à l'interdiction d'innover et aux entraves à la recherche**

Ces initiatives limitent la recherche. En effet, les interdictions prévues entraveraient l'innovation dans le domaine des produits phytosanitaires. On condamnerait ainsi le développement de solutions permettant d'aboutir à une agriculture encore plus durable. La recherche et l'innovation suisses en sortiraient affaiblies.

NON à l'initiative extrême d'interdiction des pesticides

... parce que l'initiative d'interdiction des pesticides étouffe la production indigène et la renchérit massivement.

Les produits phytosanitaires permettent de produire en Suisse suffisamment de denrées alimentaires de qualité. Sans eux, les agriculteurs et les producteurs ne pourraient pas protéger suffisamment leurs cultures contre les maladies et les ravageurs ; les agriculteurs bio sont également concernés. Selon l'ONU (FAO), l'abandon des produits phytosanitaires entraînerait une baisse de rendement de 40 % en moyenne. Certaines cultures disparaîtraient totalement. Et pour beaucoup d'autres, produire en Suisse ne serait plus rentable. Des milliers d'emplois disparaîtraient et l'existence de nombreux producteurs serait menacée. Une diminution de l'offre aurait pour corollaire une explosion des prix pour les transformateurs, les restaurants, les hôtels et les consommateurs. Les personnes socialement défavorisées et celles qui n'ont pas la possibilité de faire des achats à l'étranger seraient particulièrement affectées par les hausses de prix.

... parce que l'initiative d'interdiction des pesticides menace la sécurité des aliments et la sécurité d'approvisionnement alimentaire.

S'ils ne peuvent pas utiliser de produits phytosanitaires, les agriculteurs et les producteurs auront un rendement moindre et un besoin accru de terres. Le taux d'auto-approvisionnement baisserait considérablement et réduirait la sécurité alimentaire. Les émissions de gaz à effet de serre par unité produite augmenteraient. L'abandon des pesticides concerne également les biocides, c'est-à-dire les agents nettoyeurs et désinfectants. L'hygiène des étables en pâtirait. Sans biocides de synthèse pour la transformation et le stockage des denrées alimentaires, il serait impossible de respecter les règles d'hygiène et de garantir la sécurité alimentaire. Pour satisfaire la demande, il ne resterait plus que des importations hors de prix, également produites sans pesticides.

... parce que l'initiative d'interdiction des pesticides augmente le gaspillage alimentaire.

Les cultures sont fortement exposées aux influences de l'environnement. Sans produits phytosanitaires, les dommages causés aux légumes, aux fruits et aux plantes augmenteraient massivement. Ces produits de moindre qualité se conserveraient moins longtemps et seraient également plus difficiles à vendre aux commerces et aux consommateurs. Sans produits phytosanitaires, une proportion accrue des récoltes serait perdue et le gaspillage alimentaire augmenterait.

... parce que l'initiative d'interdiction des pesticides mettrait les consommateurs sous tutelle et encouragerait le tourisme d'achat.

Les Suissesses et les Suisses ont le choix entre des produits provenant de différentes régions, plusieurs niveaux de prix et modes de production. Cette liberté très appréciée serait menacée par l'initiative. Sans produits phytosanitaires, les prix des denrées alimentaires indigènes augmenteraient massivement. Elles deviendraient environ 50 % plus chères² et la production alimentaire locale reculerait de 30 % au moins³. Les consommateurs ayant un budget serré pourraient acheter moins de fruits et légumes locaux. Le tourisme d'achat restant autorisé, beaucoup se tourneraient vers des produits étrangers, avec une augmentation du trafic à la clé. C'est problématique sur les plans environnemental et social et favoriserait l'émergence d'un marché noir pour les produits importés à titre privé.

... parce qu'interdire les produits phytosanitaires revient à interdire l'innovation.

La sécurité des aliments serait menacée par l'interdiction des produits phytosanitaires, de lutte contre les ravageurs et des agents désinfectants dans la production et la transformation des produits agricoles. Les interdictions prévues signifient que l'innovation serait prohibée. Les agriculteurs et transformateurs suisses ne pourraient pas bénéficier de nouvelles découvertes et innovations dans le domaine des pesticides. Cela

² Émission de la télévision alémanique : <https://www.srf.ch/sendungen/kassensturz-esspresso/bio-produkte-kosten-50-prozent-mehr>

³ Étude d'Agroscope « Analyse d'impact relative à l'initiative pour une eau potable : effets économiques et structurels dans l'agriculture » LIEN sur cette page : https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/en/home/publications/publication-search/agroscope-science/jcr_content/par/externalcontent.external.exturl.pdf/aHR0cHM6Ly9pcmEuYWdyb3Njb3BILmNoL2ZyLUNIL0FqYXqvRW/tuemVsCHVibGlrYXRpb24vRG93bmxyVWQ_ZWluemVscHVibGlrYXRpb25JZD00MzM1OQ==.pdf , tableau 5, page 24

serait irresponsable et dommageable du point de vue de la durabilité. Ces interdictions dommageables n'apporteraient rien.

... parce qu'interdire les importations paralyserait les industries suisses et affaiblirait la place économique suisse.

L'initiative d'interdiction des pesticides est hostile à l'économie. Elle menace des milliers d'emplois en Suisse. En raison de l'interdiction d'importer des denrées alimentaires produites à l'aide de pesticides de synthèse, les importations chuteraient fortement et affecteraient massivement des industries suisses telles que la production de chocolat ou la transformation du café. Les produits bios seraient également frappés par l'interdiction d'importation, car la production biologique utilise aussi des pesticides de synthèse ou des biocides avec des composants synthétiques. On condamnerait pour ainsi dire la transformation et le commerce de denrées alimentaires en Suisse. L'augmentation du tourisme d'achat menacerait de nombreuses PME et entreprises dans les régions frontalières. Des sports tels que le football seraient également remis en question faute de pouvoir entretenir le gazon. Quant à la sécurité des transports publics, elle serait menacée par un manque d'entretien des infrastructures ferroviaires.

... parce que l'initiative d'interdiction des pesticides ignorerait le progrès et les avancées de la science.

La Confédération et les producteurs font déjà beaucoup pour protéger l'environnement, la qualité de l'eau et la population. L'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture conventionnelle et dans la production des plantes ornementales a diminué de 40 % au cours des dix dernières années – celle d'herbicides a même reculé de 45 %. L'utilisation de ces produits continuera à diminuer sous l'effet du plan d'action Produits phytosanitaires, adopté par le Conseil fédéral en 2017. Celui-ci entend réduire de 50 % les risques liés à l'utilisation de pesticides. L'initiative méconnaît le fait que l'agriculture utilise déjà des méthodes très diverses pour protéger ses cultures contre les intempéries, les événements naturels, les mauvaises herbes et les ravageurs. Les producteurs utilisent des auxiliaires (insectes antagonistes), cultivent des variétés résistantes, utilisent des techniques spéciales et des innovations techniques. Depuis l'adoption du plan d'action, des mesures importantes ont d'ores et déjà été prises pour atteindre les objectifs, de sorte qu'une interdiction radicale comme celle prévue par l'initiative est inutile.

NON à l'initiative nuisible sur l'eau potable

... parce que l'initiative sur l'eau potable étouffe la production indigène et la renchérit massivement.

Les produits phytosanitaires permettent de produire en Suisse suffisamment de denrées alimentaires de qualité. Sans eux, les agriculteurs et les producteurs ne pourraient pas protéger suffisamment leurs cultures contre les maladies et les ravageurs ; les agriculteurs bio sont également concernés. Selon l'ONU (FAO), l'abandon des produits phytosanitaires entraînerait une baisse de rendement de 40 % en moyenne. Certaines cultures disparaîtraient totalement. Si les cultures ne sont plus protégées, la productivité de l'agriculture suisse diminuera. Des milliers d'emplois disparaîtraient et l'existence de nombreux producteurs serait menacée. Dans certains cas, l'utilisation de produits phytosanitaires peut être remplacée par un travail manuel (désherber au lieu d'utiliser des herbicides, par exemple). Cela alourdirait toutefois les coûts de production. Les consommateurs seraient confrontés à une diminution de l'offre et à des hausses de prix. La restauration, l'hôtellerie, les transformateurs et l'industrie agroalimentaire seraient également touchés. Les personnes socialement défavorisées et celles qui n'ont pas la possibilité de faire des achats à l'étranger seraient particulièrement affectées par les hausses de prix.

... parce que l'initiative sur l'eau potable augmenterait massivement les importations.

En raison de la diminution de la production locale, il faudrait importer davantage de denrées alimentaires pour garantir l'approvisionnement. Les produits étrangers sont obtenus dans des conditions qui ne rivalisent pas avec les normes suisses et ne sont pas contrôlés par les autorités ou les entreprises suisses. La crise du coronavirus montre l'importance des produits locaux, que les Suisses ont plébiscité lors de leurs achats. L'adoption des initiatives compromettrait l'approvisionnement local, sans parler des prix qui ne seraient plus

attractifs. Du point de vue de l'environnement, des consommateurs et du bien-être des animaux, une production locale responsable est préférable à une augmentation des importations.

... parce que l'initiative sur l'eau potable entrave l'innovation.

L'initiative aurait d'importantes conséquences sur la recherche. En prévoyant que les fonds publics ne bénéficient qu'à une production libre de pesticides, elle interdit de facto l'innovation. Cela limiterait fortement la capacité du Conseil fédéral à promouvoir la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles. Des domaines de recherche nouveaux et encore inconnus, qui contribuent de manière significative à rendre l'agriculture plus durable, risquent de ne plus être financés. Selon les chiffres de l'ONU (FAO), les innovations agricoles accroissent fortement les récoltes et réduisent l'impact environnemental. Dans le domaine de l'agriculture numérique par exemple, les produits innovants peuvent réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, mais nécessitent des investissements dans la recherche-développement difficiles à réaliser en cas d'adoption des initiatives. Les interdictions technologiques ne résolvent aucun problème, représentent un pas en arrière et entraînent une baisse de la prospérité.

... parce que l'initiative sur l'eau potable encourage le gaspillage alimentaire.

Les cultures sont fortement exposées aux influences de l'environnement. Sans produits phytosanitaires, les dommages causés aux légumes, aux fruits et aux plantes augmenteraient massivement. Ces produits de moindre qualité se conserveraient moins longtemps et seraient également plus difficiles à vendre aux commerces et aux consommateurs. Selon la législation sur les denrées alimentaires, les légumes et les fruits remis au consommateur doivent être propres, intacts et exempts de défauts altérant leur valeur de consommation⁴. Sans produits phytosanitaires, une proportion accrue des cultures serait perdue et le gaspillage alimentaire augmenterait.

... parce que l'initiative sur l'eau potable met les consommateurs sous tutelle.

En cas d'acceptation, les consommateurs verraient l'offre de produits régionaux diminuer et leurs prix augmenter. Les Suissesses et les Suisses ont le choix entre des produits provenant de différentes régions, plusieurs niveaux de prix et modes de production. Cette liberté très appréciée serait menacée par l'initiative. Sans produits phytosanitaires, les prix des denrées alimentaires indigènes augmenteraient massivement. Elles deviendraient environ 50 % plus chères⁵ et la production alimentaire locale reculerait de 30 % au moins⁶. Les consommateurs ayant un budget serré seraient contraints d'acheter des produits agricoles à l'étranger ou de réduire leur consommation de produits locaux sains. Cela pourrait avoir des conséquences sur leur santé, et donc sur les coûts du système de santé.

... parce que l'initiative sur l'eau potable ignore le progrès et les avancées de la science.

La Confédération et les producteurs font déjà beaucoup pour protéger l'environnement, la qualité de l'eau et la population. L'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture conventionnelle et dans la production des plantes ornementales a diminué de 40 % au cours des dix dernières années – celle d'herbicides a même reculé de 45 %. L'utilisation de ces produits continuera à diminuer sous l'effet du plan d'action Produits phytosanitaires, adopté par le Conseil fédéral en 2017. Celui-ci entend réduire de 50 % les risques liés à l'utilisation de pesticides. L'initiative méconnaît le fait que l'agriculture utilise déjà des méthodes très diverses pour protéger ses cultures contre les intempéries, les événements naturels, les mauvaises herbes et les ravageurs. Les producteurs utilisent des auxiliaires (insectes antagonistes), cultivent des variétés résistantes, utilisent des techniques spéciales et des innovations techniques. Depuis l'adoption du plan d'action, des mesures importantes ont d'ores et déjà été prises pour atteindre les objectifs, de sorte qu'une interdiction radicale comme celle prévue par l'initiative est inutile.

⁴ Ordonnance du DFI sur les denrées alimentaires d'origine végétale, les champignons et le sel comestible, art. 21 et 24 : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2017/181/fr>

⁵ Émission de la télévision allemande : <https://www.srf.ch/sendungen/kassensturz-espresso/bio-produkte-kosten-50-prozent-mehr>

⁶ Étude d'Agroscope « Analyse d'impact relative à l'initiative pour une eau potable : effets économiques et structurels dans l'agriculture » LIEN sur cette page : https://www.agroscope.admin.ch/agroscope/en/home/publications/publication-search/agroscope-science/_jcr_content/par/externalcontent.external.exturl.pdf/aHR0cHM6Ly9pcmEuYWdyb3Njb3BILmNoL2ZyLUNIL0FqYXqvRW/luemVsCHVibGlrYXRpb24vRG93bmxyVWQ_ZWluemVsCHVibGlrYXRpb25JZD00MzZM1OQ==.pdf , tableau 5, page 24